

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## OLYMPUS HERBICIDE

Version 1.0 / CDN  
102000011542

1/11  
Date de révision: 11/15/2017  
Date d'impression: 11/16/2017

### RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### Identificateur de produit

**Nom commercial** OLYMPUS HERBICIDE

**Code du produit (UVP)** 06357164

**Numéro de la FDS** 102000011542

**No. d'Enregistrement PCP** 32755

#### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation** Herbicide

**Restrictions d'utilisation** Voir l'étiquette pour les restrictions.

#### Information sur le fournisseur

**Fournisseur** Bayer CropScience Inc  
#200, 160 Quarry Park Blvd, SE  
Calgary, Alberta T2C 3G3  
Canada

**Service responsable** E-mail : SDSINFO.BCS-NA@bayer.com

#### Numéro de téléphone d'appel d'urgence

**Numéro de téléphone d'appel d'urgence (24 heures et 7 jours)** 1-800-334-7577

**Numéro de téléphone pour des informations sur le produit** 1-888-283-6847

### RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classifié selon la Partie 2 du Règlement sur les Produits Dangereux

Cette matière n'est pas dangereuse selon les critères de la Partie 2 du Règlement sur les Produits Dangereux.

#### Dangers Non Classifiés Ailleurs (HNOC)

Pas de dangers physiques non classifiés ailleurs.  
Pas de dangers pour la santé non classifiés ailleurs.

### RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de composants dangereux	No.-CAS	Concentration % en poids
Propoxycarbazone-sodium	181274-15-7	70.0

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## OLYMPUS HERBICIDE

Version 1.0 / CDN  
102000011542

2/11

Date de révision: 11/15/2017  
Date d'impression: 11/16/2017

### RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

#### Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	Si possible, se munir du récipient ou de l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre anti-poison ou lors de la consultation médicale.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance. Puis, pratiquer la respiration artificielle, de préférence, le bouche-à-bouche, si possible. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Contact avec la peau</b>	Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Contact avec les yeux</b>	Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau durant 15-20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Ingestion</b>	Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

#### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Symptômes</b>	Aucun symptôme connu ou attendu.
<b>Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires</b>	
<b>Traitement</b>	Un traitement symptomatique adapté à l'état du patient est recommandé. Il n'existe pas d'antidote spécifique.

### RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Moyens d'extinction

<b>Appropriés</b>	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.
<b>Inappropriés</b>	Jet d'eau à grand débit
<b>Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</b>	En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de : Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique), Oxyde de carbone (CO), Oxydes de soufre, Oxydes d'azote (NOx)
<b>Conseils aux pompiers</b>	
<b>Équipements de protection particuliers des pompiers</b>	En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## OLYMPUS HERBICIDE

Version 1.0 / CDN  
102000011542

3/11  
Date de révision: 11/15/2017  
Date d'impression: 11/16/2017

---

<b>Information supplémentaire</b>	Limitier l'épandage des fluides d'extinction. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.  Rester éloigner de la fumée. Lutter contre l'incendie du côté du vent. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.
<b>Point d'éclair</b>	Non applicable
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Donnée non disponible
<b>Limite d'explosivité, inférieure</b>	Donnée non disponible
<b>Limite d'explosivité, supérieure</b>	Donnée non disponible
<b>Explosivité</b>	Non explosif 92/69/CEE, A.14 / OCDE 113

---

## RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions</b>	Tenir à l'écart les personnes non autorisés. Isoler la zone de danger. Eviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.
<b>Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage</b>	
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Eviter toute formation de poussière. Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement.
<b>Conseils supplémentaires</b>	Utiliser un équipement de protection individuelle. En cas de déversement accidentel, empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. Prévenir le contact du produit avec les plantes non cibles.
<b>Référence à d'autres rubriques</b>	Informations concernant la manipulation, voir section 7. Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8. Informations concernant l'élimination, voir section 13.

---

## RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<b>Conseils pour une manipulation sans danger</b>	Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Manipuler et ouvrir le récipient sans renverser le produit.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Se laver les mains soigneusement au savon et à l'eau avant de manger,

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## OLYMPUS HERBICIDE

Version 1.0 / CDN  
102000011542

4/11

Date de révision: 11/15/2017  
Date d'impression: 11/16/2017

boire, mâcher de la gomme, utiliser des produits du tabac, utiliser les toilettes ou appliquer des produits de beauté.  
Enlever immédiatement l'équipement de protection individuelle (PPE) après la manipulation de ce produit. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Se laver soigneusement et mettre des vêtements propres.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs** Stocker dans un endroit frais et sec en évitant la contamination croisée avec d'autres produits phytosanitaire, engrais, aliments et aliments de fourrage. Stocker dans le conteneur original et hors de la portée des enfants, de préférence dans un endroit de stockage fermé.

## RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Valeur limite d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur limite d'exposition	m.à.j.	Base
Propoxycarbazone-sodium	181274-15-7	10 mg/m <sup>3</sup> (TWA)		OES BCS*

\*OES BCS : Valeur limite interne Bayer AG, Crop Science Division pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

### Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

**Protection respiratoire** Lorsque respirateurs sont demandés, choisir l'équipement approuvé par NIOSH en base des concentrations actuelles ou possibles dans l'air et en accord avec les normes réglementaires appropriées et/ou les recommandations de l'industrie.

**Protection des mains** Gants en caoutchouc nitrile résistant aux produits chimiques

**Protection des yeux** Lunettes de protection chimique

**Protection de la peau et du corps** Porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes.

**Mesures générales de protection** Nettoyer et entretenir l'équipement de protection individuelle (EPI) en suivant les instructions du fabricant. S'il n'y a pas d'instructions pour le lavage utiliser un détergent et de l'eau chaude.  
Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

## SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect havane

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## OLYMPUS HERBICIDE

Version 1.0 / CDN  
102000011542

5/11  
Date de révision: 11/15/2017  
Date d'impression: 11/16/2017

---

<b>Etat physique</b>	granuleux
<b>Odeur</b>	faible caractéristique
<b>Seuil olfactif</b>	Donnée non disponible
<b>pH</b>	7.5 - 9.0 à 10 % (23 °C) (eau désionisée)
<b>Pression de vapeur</b>	Donnée non disponible
<b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>	Donnée non disponible
<b>Masse volumique apparente</b>	0.548 - 0.643 g/ml (non tassé)
<b>Taux d'évaporation</b>	Non applicable
<b>Point d'ébullition</b>	Non applicable
<b>Point de fusion / congélation</b>	de 160 °C / 320 °F
<b>Hydrosolubilité</b>	env. 42 g/l
<b>Energie minimale d'inflammation</b>	Non applicable
<b>Température de décomposition</b>	> 175 °C , Vitesse de chauffage : 3 K/min Décomposition exothermique.
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	Non applicable
<b>Viscosité</b>	Non applicable
<b>Point d'éclair</b>	Non applicable
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Donnée non disponible
<b>Limite d'explosivité, inférieure</b>	Donnée non disponible
<b>Limite d'explosivité, supérieure</b>	Donnée non disponible
<b>Explosivité</b>	Non explosif 92/69/CEE, A.14 / OCDE 113
<b>Autres informations</b>	Pas d'information supplémentaire disponible liée à la sécurité.

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## OLYMPUS HERBICIDE

Version 1.0 / CDN  
102000011542

6/11

Date de révision: 11/15/2017  
Date d'impression: 11/16/2017

### RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### Réactivité

<b>Décomposition thermique</b>	> 175 °C, Vitesse de chauffage : 3 K/min Décomposition exothermique.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées.
<b>Conditions à éviter</b>	Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
<b>Matières incompatibles</b>	Donnée non disponible
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.

### RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Voies d'exposition** Ingestion, Inhalation, Contact avec la peau, Contact avec les yeux

#### Effets immédiats

**Ingestion** Nocif en cas d'ingestion.

#### Informations sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë par voie orale** DL50 (mâle/femelle combinés Rat) > 2,000 mg/kg

**Toxicité aiguë par inhalation** CL50 (mâle/femelle combinés Rat) > 4.995 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Déterminé en forme de poussière.  
Aucun décès

**Toxicité cutanée aiguë** DL50 (mâle/femelle combinés Rat) > 2,000 mg/kg

**Irritation de la peau** Pas d'irritation de la peau (Lapin)

**Irritation des yeux** Insignifialement irritant. (Lapin)

**Sensibilisation** Non sensibilisant. (Cochon d'Inde)  
OCDE Ligne Directrice 406, Test de Buehler

#### Evaluation de la toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Propoxycarbazone-sodium : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.

#### Evaluation de la mutagénèse

Propoxycarbazone-sodium : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

#### Evaluation de la cancérogénicité

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## OLYMPUS HERBICIDE

Version 1.0 / CDN  
102000011542

7/11  
Date de révision: 11/15/2017  
Date d'impression: 11/16/2017

Propoxycarbazone-sodium : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérigène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.

### ACGIH

Aucun(e).

### NTP

Aucun(e).

### IARC

Aucun(e).

### OSHA

Aucun(e).

### Evaluation de la toxicité pour la reproduction

Propoxycarbazone-sodium : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat.

### Evaluation de la toxicité pour le développement

Propoxycarbazone-sodium : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité développementale chez le rat. Propoxycarbazone-sodium : Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement chez les lapins à des doses toxiques pour les mères. Les effets sur le développement observés avec Propoxycarbazone-sodium sont liés à la toxicité maternelle.

### Information supplémentaire

C'étaient uniquement des études de toxicité aiguë qui ont été effectuées sur le produit formulé. Les informations sur la toxicité non-aiguë concernent la(les) matière(s) active(s).

---

## RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

<b>Toxicité pour les poissons</b>	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) > 77.6 mg/l Durée d'exposition: 96 h La valeur fournie concerne la matière active technique.
<b>Toxicité pour les invertébrés aquatiques</b>	CE50 (Daphnia magna (Puce aquatique)) > 107 mg/l Durée d'exposition: 48 h La valeur fournie concerne la matière active technique.
<b>Toxicité des plantes aquatiques</b>	CE50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)) > 113.4 mg/l Durée d'exposition: 72 h Le test a été réalisé avec une formulation similaire. CE50 (Lemna gibba (Lentille d'eau bossue)) 0.0158 mg/l Durée d'exposition: 7 jr Le test a été réalisé avec une formulation similaire.
<b>Biodégradabilité</b>	Propoxycarbazone-sodium:

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## OLYMPUS HERBICIDE

Version 1.0 / CDN  
102000011542

8/11  
Date de révision: 11/15/2017  
Date d'impression: 11/16/2017

---

	Pas rapidement biodégradable
<b>Koc</b>	Propoxycarbazone-sodium: Koc: 29
<b>Bioaccumulation</b>	Propoxycarbazone-sodium: Ne montre pas de bioaccumulation.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Propoxycarbazone-sodium: Mobile dans le sol
<b>Information écologique supplémentaire</b>	Pas d'autre effet à signaler.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Ne pas appliquer directement dans l'eau, dans des zones où des eaux de surface sont présentes ou dans des zones intertidales qui sont plus basses que la moyenne de la marque des hautes eaux. Ne pas contaminer les eaux de surface ou les eaux souterraines par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets, incluant les eaux de lavage de l'équipement. Ne pas appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la propagation hors des zones traitées. La propagation par le vent ou dans l'eau des zones traitées peut être nocive pour les plantes non-cibles. Appliquer ce produit comme spécifié sur l'étiquette.

---

## RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

<b>Produit</b>	Le produit pur ou dilué prêt à l'emploi ainsi que l'eau de rinçage qui ne peut être utilisé suivant les instructions figurant sur l'étiquette peut être jeté sur place ou dans un centre de déchets agréé. Éliminer en se conformant à tous les règlements locaux, nationaux/provinciaux et fédéraux.
<b>Emballages contaminés</b>	Récipients à rincer 3 fois. Vider le récipient totalement dans l'équipement de l'application, puis éliminer le récipient ou dans un site d'enfouissement sanitaire ou par incinération, ou par autres procédures approuvées par les autorités nationales, provinciales et fédérales. En cas d'incinération, demeurer à l'écart de la fumée. Suivre les recommandations sur l'étiquette et/ou la fiche de données.

---

## RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b>TDG</b>	
Numéro ONU	<b>3077</b>
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Polluant marin
Nom d'expédition des Nations unies	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (PROPOXYCARBAZONE DE SODIUM)



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## OLYMPUS HERBICIDE

Version 1.0 / CDN  
102000011542

9/11  
Date de révision: 11/15/2017  
Date d'impression: 11/16/2017

**49CFR** Marchandise non dangereuse / matière non-dangereuse

### IMDG

Numéro ONU **3077**  
Classe **9**  
Groupe d'emballage **III**  
Polluant marin **OUI**  
Nom d'expédition des Nations unies **ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (PROPOXYCARBAZONE-SODIUM MIXTURE)**

### IATA

Numéro ONU **3077**  
Classe **9**  
Groupe d'emballage **III**  
Marque dangereux pour l'environnement **OUI**  
Nom d'expédition des Nations unies **ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (PROPOXYCARBAZONE-SODIUM MIXTURE)**

Cette information sur le transport n'a pas pour objectif de couvrir toutes les informations réglementaires liées à ce produit. Elle ne reprend pas les variations réglementaires liées à la taille de l'emballage ou à des exigences spéciales de transport.

Autres Informations Exempté de la réglementation si transporté par route ou voie ferrée conformément au règlement sur le TMD 1.45.1. Cette exemption permet de ne pas rédiger de document d'expédition des marchandises dangereuses ou de ne pas apposer les indications de dangers des marchandises dangereuses lors d'un transport routier ou ferroviaire.

---

## RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

**No. d'Enregistrement PCP** 32755

**Réglementations Fédérales Américaines**

**Liste TSCA**

Aucun(e).

**US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérigènes**

Aucun(e).

**SARA Titre III - Section 302 - Notification et Information**

Aucun(e).

**SARA Titre III - Section 313 - Rapport de la Libération Toxique Chimique**

Aucun(e).

**Rapports réglementaires des États-Unis**

**CA Prop65**

Selon l'Etat de Californie ce produit ne contient pas de substances chimiques qui provoquent du

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## OLYMPUS HERBICIDE

Version 1.0 / CDN  
102000011542

10/11  
Date de révision: 11/15/2017  
Date d'impression: 11/16/2017

cancer.

Ce produit ne contient aucune substance connue par l'Etat de la Californie pouvant causer des effets nuisibles sur la reproduction.

### Des composants soumis à déclaration dans les États-Unis

Aucun(e).

### Réglementations Canadiennes

#### Liste canadienne LIS (Liste intérieure des substances)

Aucun(e).

### Environnement

#### CERCLA

Aucun(e).

#### Eau Pure Section 307 Priorité Polluants

Aucun(e).

#### Loi sur l'Eau Potable Sûre Limites de Contamination

Aucun(e).

---

## RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

### Abréviations et acronymes

49CFR	Code de la Réglementation Fédérale, Titre 49
ACGIH	US. ACGIH Valeurs limites d'exposition
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
No.-CAS	Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)
CERCLA	Loi générale des États-Unis sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité en matière d'environnement (Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act)
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques notifiées
IARC	Centre internationale de Recherche sur le Cancer
IATA	International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses
IMDG	International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses
N.O.S./N.S.A	Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs
NTP	US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérogènes
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
TDG	Transport des Marchandises Dangereuses
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
UN	Nations Unies
OMS	Organisation mondiale de la Santé

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## OLYMPUS HERBICIDE

Version 1.0 / CDN  
102000011542

11/11  
Date de révision: 11/15/2017  
Date d'impression: 11/16/2017

---

### **NFPA 704 (National Fire Protection Association) :**

Santé - 1      Inflammabilité - 1      Instabilité - 0      Autre - aucun(e)

### **HMIS (Hazardous Materials Identification System, based on the Third Edition Ratings Guide)**

Santé - 1      Inflammabilité - 1      Danger Physique - 0      PPE -

0 = danger minimal, 1 = danger faible, 2 = danger modéré, 3 = danger sévère, 4 = danger extrême

**Objet de la révision:** Nouvelle Fiche de Données de Sécurité.

Préparé par le Département ESS de Bayer CropScience Inc. (306)-721-0310.

**Date de révision:** 11/15/2017

Les informations sont données de bonne foi, et n'exonèrent pas les obligations qui incombent à l'utilisateur. Le destinataire assume toute la responsabilité en matière de sécurité en cas d'usage non conforme aux instructions de l'étiquette. Les noms des produits sont des marques déposées par Bayer.